

APPEL À CANDIDATURES

Développement de fermes pédagogiques associées à des programmes de cantines scolaires dans le Bassin du Congo



Date limite de réception des candidatures : **13 mars 2026**

Contexte et enjeux

La sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les établissements scolaires du bassin du Congo représente un enjeu crucial pour garantir une éducation de qualité aux jeunes, tout en contribuant à la réalisation de plusieurs Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 2 (Faim zéro) et l'ODD 4 (Éducation de qualité).

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à travers ses programmes et son institution spécialisée, l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF), s'engage activement à promouvoir une éducation de qualité dans ses pays membres, en particulier en Afrique. Son action vise à répondre aux besoins pressants des pays, en offrant aux jeunes un environnement favorable à la poursuite de leur éducation dans les meilleures conditions possibles, tout en favorisant leur épanouissement.

En garantissant une alimentation saine et équilibrée, les jeunes pourront continuer leur scolarité dans de bonnes conditions, tout en préservant leur santé physique et mentale. Cela permettra d'assurer un accès équitable à une éducation de qualité, de l'enseignement de base à la formation professionnelle et supérieure.

Toutefois, les pays du Bassin du Congo sont confrontés à plusieurs défis majeurs liés à la déforestation, à la dégradation des sols, à l'insécurité alimentaire et aux effets du changement climatique. Ces problématiques ont profondément affecté le système éducatif, mettant en péril l'avenir de nombreux jeunes.

Face à cette situation, le projet pilote de création de fermes pédagogiques s'inscrit pleinement dans la vision de l'OIF d'offrir une éducation de qualité aux futures générations et à contribuer aux efforts mondiaux pour promouvoir la sécurité nutritionnelle dans les établissements éducatifs. Ce projet s'inspire des bonnes pratiques et d'initiatives similaires ailleurs dans le monde, l'éducation nutritionnelle, le développement agricole durable et l'apprentissage par l'action.

En effet, ce projet sensibilisera également les jeunes générations à l'importance du secteur agricole, renforcera leur lien avec la terre et contribuera à réduire le décrochage scolaire, souvent lié à des difficultés nutritionnelles et sociales rencontrées au cours de leur parcours éducatif.

Afin de répondre à ces enjeux, la Représentation Extérieure pour l'Afrique Centrale (REPAC) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) lance un appel à candidatures pour la mise en place de fermes pédagogiques intégrées à des programmes de cantines scolaires dans les six pays du Bassin du Congo : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo et République du Congo.

Bassin du Congo, un poumon vert de la planète

Fixation de 25 à 30 % du carbone mondial

10 % de la réserve mondiale de biodiversité



Accompagner les femmes et les jeunes qui portent des approches éco-innovantes contribuant à résoudre les défis liés à la préservation de l'environnement, la sécurité alimentaire, les effets du changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo.

Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo



1 PAS
DE PAUVRETÉ



2 FAIM
«ZÉRO»



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Objectifs

Ce projet de développement de fermes pédagogiques vise à offrir aux futures générations une éducation de qualité et un environnement propice pour la poursuite de leur éducation.

Cet appel vise à :

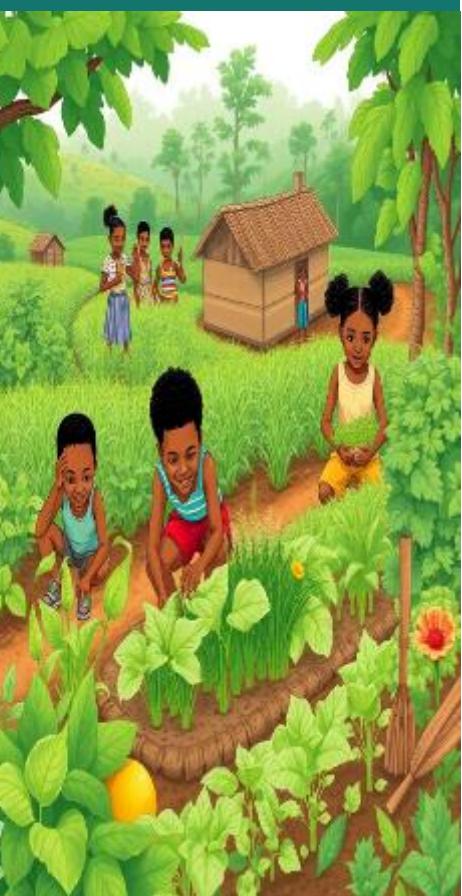
- ▶ Mettre en place des fermes pédagogiques avec une approche éco-innovante, et permettant d'approvisionner des cantines scolaires avec des produits locaux, biologiques et durables.
- ▶ Sensibiliser les communautés locales, incluant enseignants, élèves et parents, sur la protection de l'environnement et les pratiques agricoles résilientes et durables.
- ▶ Amener les jeunes élèves à s'intéresser à l'agriculture durable et à développer un esprit entrepreneurial dans le secteur.
- ▶ Contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire chez les enfants en milieu scolaire tout en promouvant une alimentation saine et équilibrée.
- ▶ Encourager les partenariats locaux et internationaux, pour assurer la pérennité financière et opérationnelle des projets.
- ▶ Impliquer activement les femmes et les jeunes, en les formant aux pratiques agricoles durables et en renforçant leur rôle économique dans les communautés.

Le projet de ferme pédagogique devra être mis en œuvre au sein d'un établissement doté d'une cantine scolaire et devra impliquer les ministères clés, notamment celui de l'Éducation nationale ou celui de la Formation professionnelle. Un financement complémentaire de la part du porteur de projet est encouragé ainsi que la mise en place d'un mécanisme permettant de pérenniser les actions qui seront engagées.

Mandat

Les structures sélectionnées auront pour mission de mettre en place des fermes pédagogiques associées à des programmes de cantines scolaires et accompagner la pérennisation de ces fermes à travers la formation. Ces structures devront :

- ▶ Concevoir des fermes pédagogiques adaptées aux besoins locaux, en intégrant des pratiques agricoles durables et résilientes.
- ▶ Former les enseignants, les élèves et les membres de la communauté à des pratiques agricoles durables et à la gestion ainsi qu'à l'entretien des fermes.
- ▶ Assurer la production d'aliments locaux pour approvisionner les cantines scolaires, tout en garantissant leur qualité nutritionnelle.
- ▶ Collaborer avec les parties prenantes locales (parents, agriculteurs, autorités locales) pour renforcer l'appropriation communautaire des projets.
- ▶ Intégrer le numérique dans le projet de ferme pédagogique.
- ▶ Évaluer les résultats et proposer des ajustements pour améliorer l'efficacité et la durabilité des initiatives.



Critères de sélection

Les structures candidates (*exemples – liste non exhaustive : ONG, établissements scolaires, coopératives agricoles, consortium public-privé, établissements de formation et instituts, etc.*) devront répondre aux critères suivants :

- ▶ Expertise/expérience avérée dans le développement de projets agricoles, éducatifs ou communautaires en Afrique.
- ▶ Connaissance des contextes locaux des pays du Bassin du Congo.
- ▶ Capacité à former et impliquer les femmes et les jeunes, en favorisant leur rôle dans les activités agricoles et communautaires.
- ▶ Capacité à développer une approche innovante d'une ferme pédagogique.
- ▶ Expérience en gestion de projets multisectoriels, impliquant des acteurs publics, privés et communautaires.
- ▶ Capacité à concevoir des mécanismes de financement communautaire ou collectif pour pérenniser les projets.
- ▶ Expérience démontrée dans l'implication des parties prenantes locales, pour garantir une forte appropriation communautaire et un impact durable

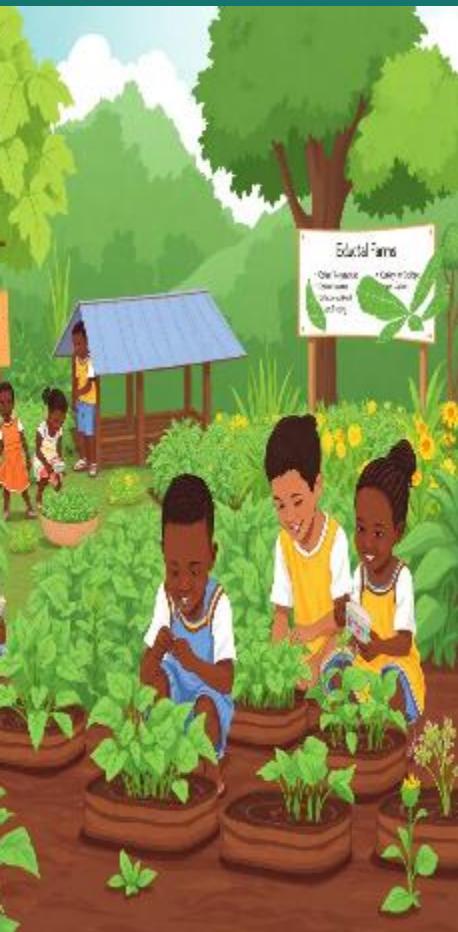
Informations pratiques

Date limite de candidature

**13 mars 2026 à 18h00,
heure de Libreville
(Gabon)**

Adresse d'envoi

repac@francophonie.org



Dossier de candidature

(*) obligatoire

- ▶ **Présentation de la structure (*)** : mission, expérience, équipe, réalisations antérieures (**3 pages max**)
- ▶ **Proposition de projet détaillée (*)** : objectifs, activités prévues, résultats attendus et modèle de financement communautaire (**5 pages max**)
- ▶ **Plan de partenariat (*)** : acteurs impliqués, rôles et responsabilités, stratégies de collaboration (**2 pages max**)
- ▶ **Budget estimatif (*)** : détail des coûts, contributions (financières ou en nature), sources de financement éventuelles (libeller le budget en monnaie locale et en euros) (**2 pages max**)
- ▶ **Annexes : preuve d'existence juridique au sein d'un des pays du Bassin du Congo (*)** (Cameroun, République centrafricaine, la République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée équatoriale ou Gabon), bilan d'activités, CV des membres de l'équipe.

Calendrier

- ▶ Date de lancement de l'appel à projets : **21 janvier 2026**
- ▶ Date limite de soumission des propositions : **13 mars 2026**

Comment soumettre un dossier

Les dossiers de candidature doivent être soumis dans un fichier unique en version PDF par voie électronique à l'adresse suivante :

repac@francophonie.org

Au plus tard le **13 mars 2026 à 18h00, heure de Libreville (Gabon)**.

Ils doivent être rédigés en français. **L'objet du courriel doit impérativement contenir la mention « P19 Ferme Pédagogique 2026 ».**

Contact

Pour toute question, veuillez contacter :

M. Romaric SEGLA

Spécialiste de programme

Représentation de l'OIF pour l'Afrique centrale (REPAC)

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Courriel : Romaric.Segla@francophonie.org



Créée le 20 mars 1970 à Niamey, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cet ensemble unique, riche de diversité, met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations.

Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une multitude de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile sont les valeurs ajoutées qui guident son action.

L'OIF apporte à ses 90 États et gouvernements membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, selon quatre grandes missions :

- Promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération économique au service du développement durable.

Plus d'informations sur : <https://www.francophonie.org/>



Représentation extérieure de l'OIF pour l'Afrique centrale

87 avenue Paul Moukambi, Haut de Gué-Gué, Libreville, Gabon

+241 11739608

repac@francophonie.org